



Votre centre : NORAUTO BEZIERS ZAC BEZIERS EST ROUTE DE BESSAN 34500 BEZIERS Tel : 0467624014 Attestation de Capacité de Catégorie V n° 278028	Votre véhicule : XXX XXX XXX XXX	Vos coordonnées : MONSIEUR THOMAS THIBAUT 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN thibault.thomas34@neuf.fr 0607046688 Carte NORAUTO 1001057102319
--	--	--



Votre ordre de réparation a été établi
avec LAURENT

SERVICE CARTE GRISE : 256,66 € TTC

Reference	Description	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC	Qté	Montant TTC
313732	Service création carte grise (certificat d'immatriculation)	24,92	29,90	1	29,90
0976	Taxes liées à la création de la carte grise	226,76	226,76	1	226,76

Total HT (20,00%)	24,92 €
Total HT (0,00%)	226,76 €
Total TVA (20,00%)	4,98 €
Total TVA (0,00%)	0,00 €
Total TTC	256,66 €

Observations et conseils

Carte grise effectuée depuis 10 jours et non reçue ? suivez son avancement
Sur www.immatriculation.ants.gouv.fr ou en appelant le numéro dédié : 3400

Je reconnais avoir conservé l'ancienne carte grise
Cette carte doit être archivée par le nouvel acquéreur durant 5 ans.

Pour les véhicules utilitaire ou + de 9 cv
Une taxe est susceptible d'être ajoutée en fin de démarche
Cette dernière est déterminée par l'état
Le montant total tenant compte de cette taxe devra...
Obligatoirement être réglé lors de la finalisation de votre dossier

Les taxes d'état se décomposent :
- 2.76 e : redevance pour acheminement
- 4.00 e : taxe de gestion d'état
- part variable suivant région et véhicule



NORAUTO EST A VOTRE ECOUTE



Vous avez une question : 0820 85 85 85*



Vous avez une réclamation : 0800 105 106 ou sconso@norauto.fr



Retrouvez nous sur <http://www.norauto.fr/>

Paiement comptant sans escompte.

Taux des pénalités de retard : trois fois le taux de l'intérêt légal.

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard : 40 €.

MERCI DE VOTRE CONFIANCE. A BIENTOT.

DITES-NOUS TOUT !

Satisfait de votre visite ?
Rendez-vous sur la page Google de votre centre
pour nous donner votre avis.

Selon les dispositions de l'article 63 de la loi n°2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation, il est porté à la connaissance du conducteur qu'il dispose du libre choix du réparateur professionnel.

*0,12 € ttc la minute à partir d'un poste fixe